

Les élus comme directeurs de conscience

écrit par Gilles La Carbona | 4 mars 2024



Les journalistes de Cnews sont passés à l'interrogatoire. Des extraits du procès de la chaîne orchestré par le Conseil d'Etat et mené par le tribunal inquisiteur de la gauche bien pensante, circulent sur la toile.

Le moins qu'on puisse dire est que le déroulé des débats est instructif. Entre procès stalinien et maccarthysme primaire,

l'ADN de la persécution et de l'accusation à charge a imprégné jusqu'à la nausée les représentants de la NUPES et les écolos. Jusque là rien de nouveau, cette pseudo commission révèle que lorsque l'idéologie préside en lieu et place du raisonnement, l'impartialité disparaît. L'idéologie repose sur une croyance obsessionnelle, qui veut qu'en dehors de sa doctrine rien n'existe. Là où la raison tâtonne, cherche dans la contradiction et le doute les voies de la vérité, le propagandiste assène son opinion sans possibilité de contestation. Pétri d'évidence et de faux bon sentiment, se plaçant dans le jugement de valeur et non dans la confrontation de faits, il condamne avant d'écouter. C'est bien ce qui se passe avec Cnews. **Les juges désignés pour punir la chaîne ne se formalisent même pas d'un habillage, au moins pudique, d'un semblant d'impartialité. Le fait même que le Conseil d'Etat ait décidé que la station devait être auditionnée sur son comportement a autorisé la police politique à se pencher sans bienveillance sur son cas.**

L'occasion était trop bonne de pouvoir épingler ces dispensateurs d'une parole populaire largement passée sous silence partout ailleurs. Laisser le bon sens s'exprimer, une horreur pour ces doctrinaires. La mauvaise foi est de mise, ainsi Caron accuse de crime de lèse-majesté cette chaîne, pour ne pas se référencer auprès de Libération, pour prendre les chiffres des morts du Hamas. Où est le lien entre la recherche de la pluralité des intervenants et la source des informations ? En quoi ce journal est-il la référence en matière de vérité ? **Le comble sans doute arrive quand cette députée écolo, faussement gentille et mielleuse reproche à Praud de ne pas avoir été aimable avec le représentant de Reporters sans Frontières à l'origine de l'index en cours.** Le journaliste justifie sa conduite, en précisant qu'à toutes ses questions l'homme est resté muet, ou n'a pas su répondre, et propose à cette charmante élue de venir sur son plateau en tête à tête. La députée réplique,

non sans honte, qu'elle n'accepte la confrontation que sur une autre chaîne, confessant par cette déclaration l'ostracisation de Cnews, fait qu'elle blâme et qu'elle est censée corriger. Débattre oui, mais ailleurs. **Elle confirme qu'on ne répond donc pas aux invitations de Cnews. Comment assurer le pluralisme dans ces conditions ?** Mais l'incohérence ne la choque pas, normal, ce qu'elle souhaite ce n'est pas que la diversité soit effective, mais que Cnews disparaisse.

En revanche cette même personne ne s'offusque pas du traitement qui a été réservé à Dupont Aignan sur LCI cette semaine, lorsque Ruth Elkrief et sa collègue lui ont coupé la parole maintes fois et littéralement sauté à la gorge, pour lui dire qu'on ne pouvait pas le prendre au sérieux, et lui faire avouer ce qu'il ne voulait pas. Non, là c'est admis puisque c'est un opposant à la macronie et aux dérives sectaires de toute cette clique. Vous l'aurez compris, la conclusion sera que Cnews est hérétique, donc coupable. On a même reproché à Praud d'avoir invité des Pro-russes. Là encore il a demandé qui et quand, silence... attitude normale pour l'inquisiteur qui parle au nom de Dieu, sa parole n'est pas contestable. Faut-il impérativement adopter la pensée du gouvernement et s'abstenir d'en avoir une autre ? **Dans ces conditions être Pro-UE, Pro-OTAN, « pro » tout ce qu'à décidé Macron et ses amis devient une obligation légale. Malheur aux déviants.** Comme exemplarité de pluralité, on fait mieux. Cette mascarade de procès a le mérite de montrer que pour juger, l'impartialité est nécessaire, c'est-à-dire prendre de la hauteur pour comparer les faits sans se laisser submerger par une émotion, réelle ou feinte. On ne juge bien que par raison, le cœur y fausse l'équité. La gauche bien-pensante est dans le subjectif et le jugement de valeur. « C'est mal », « ce n'est pas bien », « c'est choquant », sont là des propos qui émeuvent mais n'apportent aucune preuve de la faute dénoncée.

Que toutes les autres chaînes soient pro-vaccin, pro-confinement, pro-Macron, anti-Trump, anti-Poutine, pro-Zélenky, pro-immigration, pro-islam... ne pose pas de problème de « pluralisme », le manque de pluralisme, c'est uniquement quand on ne récite pas la messe, voyez-vous. La gauche est dans l'arbitraire ce qui la pousse aux incohérences révélées lors de ces auditions, sans qu'elle ne s'en offusque, aveuglée qu'elle est par sa propre doctrine. Ce sont des fanatiques, à ce titre ce procès est vicié. En quoi des parlementaires sont-ils qualifiés pour ce genre d'exercice, quand pour semblable travail on demande aux magistrats des diplômes et des années de formations ?!

Nous sommes bien dans une période d'obscurantisme assez semblable à ce que fut l'Inquisition et il est difficile d'entrevoir l'issue de cette folie, ni le sort qui sera réservé à tous ces acteurs devenus le temps d'un mandat, police de la pensée nous disant, « quoi penser, comment parler, quand se taire » (F Sureau). Au pays de Voltaire, on refuse de débattre de ce que l'on n'aime pas, ainsi la démocratie n'est plus qu'une façade pratique pour justifier de toutes les restrictions. Pour s'en sortir, il faudra ainsi balayer l'ensemble des acteurs de cette caste devenus des directeurs de conscience, à la fois subventionnés et fanatisés.

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

Par **Gilles La-Carbona** : secrétaire national du RPF au suivi de la vie parlementaire

□

□